

■ **Disa-Finance SA**, précédemment à Fribourg. (FOSC du 21.03.2002, p. 8). Siège transféré à Lausanne, place du Général-Henri-Guisan. Statuts primitifs du 2 mars 1989 modifiés en conséquence le 11 juillet 2002. Nouvelle raison sociale: **DISA-ANTIQUITES SA**. Nouveau but: commerce de tout objet d'art, meuble et peinture, et d'une façon générale de tout objet servant à la décoration et à l'ameublement. Selon contrat de fusion du 11 juillet 2002 et bilan au 31 décembre 2001, la société reprend à titre universel et sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, l'actif (CHF 8'736'377.81) et le passif (CHF 7'436'377.81), soit un actif net de CHF 1'300'000, de la société Comte antiquités S.A., à Lausanne. En contrepartie, il est remis aux actionnaires de Compte antiquités S.A. 1'300 actions au porteur de CHF 1'000 de DISA-ANTIQUITES SA, dont le capital-actions est porté de CHF 1'000'000 à CHF 2'300'000 par l'émission de 1'300 actions au porteur de CHF 1'000. Capital-actions entièrement libéré: CHF 2'300'000, divisé en 2'300 actions au porteur de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Erich Knus n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Nouvel administrateur avec signature individuelle: Comte François, de Fribourg, à Lausanne. Réviseur: A Rettenmund Fidufisc SA, à Bienne.

Journal no 6991 du 17.07.2002
(00574170 / CH-217.0.136.240-3)